

ÉCHAFAUDAGE FIXE & ROULANT : RÉCEPTION CONFORMITÉ (ECH 008)

Formation suivant référentiel du Syndicat Français de l'Échafaudage du Coffrage et de l'Étalement (SFECE)

Application de la réglementation (décret du 01/09/04, arrêté du 21/12/04, CNAM R408 / R457) et 35/CP

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Apporter aux candidats les possibilités d'acquérir les connaissances nécessaires en législation notamment en matière de responsabilité, les règles de construction, de réception, de contrôle, de conformité et de vérification d'un échafaudage suivant la recommandation CNAM R408 - R457 et 35CP, les connaissances permettant d'être l'interlocuteur compétent auprès des utilisateurs, prestataires fournisseurs d'échafaudages et organismes de prévention.

MÉTHODES ET MOYENS

PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), réalisation d'une vérification sur un échafaudage monté avec erreurs.

Public visé :

Être âgé de 18 ans au minimum, Chef d'entreprise, technicien, chef de chantier, chef d'équipe, personne du secteur de l'industrie et toute autre personne ayant à prévoir, commander, réceptionner et vérifier un échafaudage.

Pré-requis :

Aptitude médicale aux travaux en hauteur et au port de charges, mathématiques élémentaires, lecture courante de plans, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe).

Le participant doit avoir 6 mois de pratique.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 6 personnes

Durée totale : 3 jours, soir 24 heures,

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

CONDITIONS

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

PROGRAMME

PROGRAMME

Réglementation et les règles applicables aux échafaudages

- Identification et rôle des différentes instances et organismes de prévention
- Délibération 35CP
- Recommandation R408 et R457
- Norme des échafaudages fixes et roulants
- Règles de montage
- Règles de validation

Structure d'un échafaudage

- Les éléments constitutifs
- Les différentes technologies utilisées

Réception d'un échafaudage

- Personnes concernées
- Points de contrôle
- Rapport de réception

Documentation de montage et d'utilisation

- Dessin de montage
- Calcul de la répartition des charges au sol
- Obligations, interdictions
- Procès-verbal de réception
- Registre de sécurité
- Rapport de vérification

Documentation de montage et d'utilisation

- Les précautions à prendre avant le montage (implantation, stabilité, rigidité, résistance, accès, démontage, stockage)

La sécurité

- Utilisation des équipements de protection collective
- Surcharge
- Signalisation
- Les conduites météorologiques
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Co-activité

Mise en situation pratique

- Recherche des non conformités sur diaporama
- Recherche des non conformités sur échafaudage fixe

ÉVALUATION